

SEANCE DU 8 AOÛT 2013

Nombre de Conseillers	
- en exercice :	19
- présents :	13
- votants :	14

L'an deux mille treize, le huit août, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOGONNA-DAOULAS, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Françoise PERON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 août 2013.

Présents : Françoise PERON, Henri KEROUEDAN, Brigitte LE BRAS, Monique SALAÛN-LE BAUT, Thérèse DOURMAP, Nicolas LE MOAL, Bernard KERDONCUFF, Philippe KERDRAON, Jacques MEVEL, Françoise DAUTREME, Véronique FRAGNI, Monique DRILLET, Pierre CAMBON,

Absents : Yann CREISMEAS

absents sans procuration : François-René JOURDROUIN, Véronique LE MOAL, Danièle QUEMENEUR, Rémi PRIGENT, Marie Line MAHE

Procurations :

Yann CREISMEAS pour Monique SALAÛN-LE BAUT

Secrétaire de séance : Brigitte LE BRAS

Ordre du jour :

- Marché Création Salle Polyvalente : suite à CAO attribution du lot « Peinture »
- Marché Aménagement Urbain du Centre-Bourg : avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du Groupement A3 PAYSAGE / B3I
- Affaires diverses – information.

Le quorum vérifié, Françoise PERON ouvre la séance. Le compte rendu de la dernière séance est validé sans remarque particulière.

MARCHE « CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE : SUITE A CAO ATTRIBUTION DU LOT 15 « PEINTURE »

Françoise PERON explique que l'une des entreprises retenues lors de la procédure d'appel d'offres concernant les travaux de construction de la Salle Polyvalente, le 31 mai 2012, a déposé son bilan. Il s'agit de l'entreprise LE BARON –BEAUDOUARD titulaire du lot 15 « Peinture ». Un nouvel appel à candidature a donc été lancé le 13 juin 2013. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 juin 2013 pour l'ouverture des plis. 3 candidats ont répondu conformément au Règlement de la consultation. 1 offre est arrivée hors délai (après le 27 juin 2013) et a été renvoyée au candidat.

Suite à l'analyse des offres, la CAO s'est réunie le 8 août 2013 et a retenu la candidature de l'entreprise Isolation Thermique de Bretagne de Brest pour un montant de 33 211,62 € HT. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette décision.

Après en avoir débattu, l'Assemblée, par 12 voix pour, 1 abstention (Monique DRILLET) et 6 absents sans procuration (François-René JOURDROUIN, Véronique LE MOAL, Danièle QUEMENEUR, Rémi PRIGENT, Marie Line MAHE et Bernard KERDONCUFF) :

- approuve la décision de la CAO qui a retenu, pour le lot 15 « Peinture » des travaux de la Salle Polyvalente, l'offre de l'entreprise **Isolation Thermique de Bretagne** de Brest pour un montant de **33 211,62 € HT** ;
- autorise le Maire à signer le marché correspondant et tout acte afférent.

Bernard KERDONCUFF rejoint le Conseil à 18h15.

MARCHE AMENAGEMENT URBAIN DU CENTRE-BOURG : AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DU GROUPEMENT A3 PAYSAGE / B3I

Dans le cadre du projet global de réaménagement des espaces publics du Centre-Bourg, une étude avait été commandée au Groupement de bureaux d'études **A3 PAYSAGE et B3i** en 2010. Il s'agissait d'une première approche prenant en compte les problématiques d'urbanisme en distinguant l'hyper-centre, le Bourg, l'entrée du Bourg, les cheminements doux...

A présent, compte tenu de l'état d'avancement des travaux d'aménagement menés sur les bâtiments, il y a lieu de signer un avenant à cette première étude, pour valider les choix qui ont été fait concernant les priorités retenues pour l'aménagement urbain (aménagement urbain et paysager de l'hyper-centre, création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviale).

Cet avenant, qui concerne les études préalables ainsi que le suivi des travaux, s'élève à 30 072,90 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, par 14 voix pour et 5 absents sans procuration (François-René JOURDROUIN, Véronique LE MOAL, Danièle QUEMENEUR, Rémi PRIGENT, Marie Line MAHE) :

-approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre proposé par le Groupement **A3 PAYSAGE et B3i** pour un montant de **30 072,90 € HT** ;

-autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

AFFAIRES DIVERSES - INFORMATIONS :

Manifestations de l'été :

La Commune participe à l'organisation d'un certain nombre de manifestations sportives et culturelles.

-Bilan du Tour du Finistère en Planche à Voile : après plusieurs étapes dans différentes communes littorales, l'arrivée a eu lieu au Yelen le 4 août. Les conditions climatiques étaient excellentes, avec du vent pour assurer le spectacle. Concurrents et organisateurs ont remercié les Elus pour la qualité de l'accueil à l'arrivée.

-Armorika Breizh : le spectacle « son et lumière » de la Troupe Ar Vro Bagan programmé les 10 et 11 août est organisé conjointement avec la Chorale Log A Rythme. Depuis le 5 août, bénévoles, Elus et agents communaux s'activent avec les Membres de la Troupe pour tout mettre en place sur le site du Bendy.

Calendrier :

-Les commissions municipales vont reprendre leurs activités début septembre. Notamment, des réunions de la Commission Affaires Scolaires sont prévues travailler sur la réforme des rythmes scolaires qui interviendra à la Rentrée 2014 à Logonna.

La séance est levée à 19h30.

Le Maire
Françoise PERON

La Secrétaire de Séance
Brigitte LE BRAS